

Demande d'autorisation préalable

COSENTYX (sécukinumab)

Directives

Veillez remplir la Partie A, puis faire remplir la Partie B par votre médecin. Le fait de remplir et de soumettre le présent formulaire ne garantit en rien que la demande d'autorisation préalable sera approuvée. Tous les frais exigés pour remplir le présent formulaire incombent au participant. Les médicaments soumis au Programme d'autorisation préalable ne peuvent être remboursés que si le patient n'est pas admissible à un remboursement au titre d'un autre régime ou d'un régime provincial d'assurance médicaments et que si le patient utilise le médicament dans le cadre d'une indication approuvée par Santé Canada. Les critères relatifs aux médicaments d'exception de la RAMQ pourraient s'appliquer au Québec. L'approbation ou le refus de la demande repose sur des critères cliniques établis en fonction des renseignements sur les indications approuvées par Santé Canada et sur des protocoles cliniques factuels. Le participant sera avisé si sa demande a été approuvée ou refusée. Veuillez noter que vous avez le droit d'en appeler de la décision rendue par Express Scripts Canada.

Partie A – Patient

Renseignements sur le patient

Prénom :		Nom :	
Nom ou numéro de l'assureur :			
Numéro de groupe :		Numéro de certificat :	
Date de naissance (AAAA-MM-JJ) :		Statut dans le cadre du régime : ☐ Participant ☐ Conjoint ☐ Personne à charge	
Langue : ☐ Français ☐ Anglais		Sexe : ☐ Homme ☐ Femme	
Adresse :			
Ville :	Province :	Code postal :	
Adresse courriel :			
Téléphone (domicile) :	Téléphone (cellulaire) :	Téléphone (travail) :	

Coordination des prestations

Programme de soutien aux patients	Le patient est-il inscrit à un programme de soutien aux patients? ☐ Oui ☐ Non Personne-ressource : _____ Télécopieur : _____
Couverture par le régime provincial	Le patient a-t-il demandé le remboursement du médicament dans le cadre d'un régime d'assurance médicaments provincial? ☐ Oui ☐ Non ☐ S. O. Quelle est la décision du régime relativement à la couverture du médicament? ☐ Médicament couvert ☐ Médicament non couvert *Joindre la lettre faisant état de la décision*
Couverture par un autre régime (premier payeur)	Le patient a-t-il demandé le remboursement du médicament dans le cadre d'un autre régime? ☐ Oui ☐ Non ☐ S. O. Quelle est la décision du régime relativement à la couverture du médicament? ☐ Médicament couvert ☐ Médicament non couvert *Joindre la lettre faisant état de la décision*

Autorisation

En mon nom et au nom des personnes à ma charge admissibles, j'autorise le promoteur de mon régime d'assurance médicaments et ses agents à échanger les renseignements personnels contenus sur le présent formulaire. Je comprends que ces renseignements ne seront utilisés qu'aux fins d'administration et de gestion de mon régime d'assurance médicaments. Ce consentement demeurera valide aussi longtemps que les personnes à ma charge et moi-même serons couverts par le contrat d'assurance collective ou que nous serons admissibles à un remboursement dans le cadre dudit contrat, ou de ses modifications éventuelles, de son renouvellement ou de sa remise en vigueur.

Signature du participant

Date

Demande d'autorisation préalable

COSENTYX (sécukinumab)

Partie B – Médecin prescripteur

Veuillez lire les directives à la page 1 et remplir toutes les sections ci-dessous. La demande sera rejetée si des champs sont laissés vides. Veuillez **ne pas** fournir les résultats de tests génétiques.

SECTION 1 – MÉDICAMENT VISÉ PAR L'AUTORISATION PRÉALABLE

COSENTYX (sécukinumab)		☐ Première demande	☐ Renouvellement *
Posologie	Voie d'administration (p. ex., orale, intraveineuse)	Fréquence	Durée du traitement
Où le médicament sera-t-il administré?			
☐ Domicile ☐ Bureau du médecin / clinique de perfusion ☐ Hôpital (patient externe) ☐ Hôpital (patient hospitalisé)			

* Veuillez fournir une preuve de la couverture antérieure du médicament, si elle est accessible.

SECTION 2 – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Veuillez indiquer si les critères ci-dessous sont respectés :

Psoriasis en plaques

- ☐ Traitement du psoriasis en plaques modérément à fortement évolutif chez l'adulte. ET
- ☐ Le patient est âgé d'au moins 6 ans. ET
- ☐ Le pourcentage de la surface corporelle affectée est d'au moins 10 %, ou le visage, les mains, les pieds ou la zone génitale sont touchés par la maladie. ET
- ☐ Le patient a obtenu un score PASI (*Psoriasis Area Severity Index*/Indice d'étendue et de gravité du psoriasis) de 10 ou plus. ET
- ☐ Le patient a présenté une réponse insuffisante ou une intolérance à la photothérapie, dans la mesure où celle-ci est accessible. ET
- ☐ Le patient a présenté une réponse insuffisante ou une intolérance à un traitement standard à action générale ou à un autre médicament modificateur de la réponse biologique. *Veuillez indiquer les médicaments déjà essayés dans le tableau ci-dessous.*

Rhumatisme psoriasique

- ☐ Traitement du rhumatisme psoriasique chez l'adulte. ET
- ☐ Le patient a présenté une réponse insuffisante ou une intolérance à au moins 2 antirhumatismaux modificateurs de la maladie (ARMM) ou à un autre médicament modificateur de la réponse biologique. *Veuillez indiquer les médicaments déjà essayés dans le tableau ci-dessous.*

Demande d'autorisation préalable

COSENTYX (sécukinumab)

Spondylarthrite ankylosante

- ☐ Traitement de la spondylarthrite ankylosante chez l'adulte. ET
- ☐ Le patient a obtenu un score BASDAI (*Bath Ankylosing Spondylitis Disease Activity Index*) de 4 ou plus sur une échelle de 10 points. ET
- ☐ Le patient a présenté une réponse insuffisante ou une intolérance à au moins 2 anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) pendant un minimum de 2 semaines pour chaque médicament, à au moins 2 antirhumatismaux modificateurs de la maladie (ARMM) pendant au moins 3 mois ou à un autre médicament modificateur de la réponse biologique. *Veuillez indiquer les médicaments déjà essayés dans le tableau ci-dessous.*

Spondylarthrite axiale non radiographique

- ☐ Traitement de la spondylarthrite axiale non radiographique chez l'adulte. ET
- ☐ Le patient présente des signes objectifs d'inflammation, tel que l'indiquent un taux élevé de protéine C réactive (CRP) et (ou) une résonance magnétique (IRM). ET
- ☐ Le patient a présenté une réponse insuffisante ou une intolérance à au moins 2 anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) pendant un minimum de 2 semaines pour chaque médicament, ou à au moins un autre médicament modificateur de la réponse biologique. *Veuillez indiquer les médicaments déjà essayés dans le tableau ci-dessous.*

OU

- ☐ Aucun des critères ci-dessus ne s'applique.

Renseignements additionnels pertinents :

2. Médicaments déjà essayés

Médicament	Posologie et voie d'administration	Durée du traitement		Raison de la cessation du traitement	
		Du	Au	Réponse inadéquate	Allergie ou intolérance
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐

Demande d'autorisation préalable

COSENTYX (sécukinumab)

SECTION 3 – RENSEIGNEMENTS SUR LE MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Nom du médecin :	
Adresse :	
Téléphone :	Télécopieur :
N° de permis d'exercice :	Spécialité :
Signature du médecin : _____	
Date : _____	

**Veuillez télécopier ou poster le
formulaire dûment rempli à
Express Scripts Canada^{MD}**

Télécopieur :
Services cliniques d'Express Scripts Canada
1 855 712-6329

Poste :
Services cliniques d'Express Scripts Canada
5770, rue Hurontario, 10^e étage
Mississauga, ON L5R 3G5